

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Des prix Nobel et personnalités de la société civile africaines exhortent les dirigeants de l'Union africaine à soutenir le travail de la Cour pénale internationale au Soudan

Addis Abbeba, 25 juin 2009 - Des personnalités africaines de la société civile s'unissent à l'occasion du sommet de l'Union africaine afin d'appeler à l'action sur la crise au Soudan. Plus particulièrement, ces personnalités soutiennent le travail de la Cour pénale internationale et demandent que l'accès humanitaire soit garanti.

La déclaration, signée par les lauréats du prix Nobel Wangari Maathai (prix Nobel de la paix en 2004), l'archevêque Desmond Tutu (prix Nobel de la paix en 1984) et Wole Soyinka (prix Nobel de littérature en 1986), ainsi que 38 autres personnalités de la société civile africaine, souligne le rôle majeur de la Cour pénale internationale dans l'atteinte des objectifs de « justice et de redevabilité pour la population du Soudan ».

« La population du Darfour mérite plus que des chefs de guerre parties aux négociations qui se pardonnent entre eux pour la violence—y compris la violence sexuelle brutale—qu'ils ont perpétrée principalement contre les femmes, les enfants et les autres non-combattants. »

Les signataires demandent la justice et exhortent les dirigeants politiques africains à intensifier de façon importante les efforts pour mettre fin à la violence au Darfour, et à s'assurer que toutes les parties impliquées dans le conflit, y compris le gouvernement, les groupes armés, et particulièrement les femmes qui ont tracé la voie pour la paix, soient à la table des négociations de paix.

La déclaration fait suite à une [tribune](#) rédigée par Wangari Maathai, Wole Soyinka et l'archevêque Desmond Tutu publiée dans *Jeune Afrique* et d'autres médias africains.

Déclaration des personnalités africaines sur la situation au Soudan

Addis Abbeba, 25 juin 2009 - Nous, les soussignés, sommes profondément préoccupés par la violence, le déplacement et la répression au Soudan. Nous souhaitons exhorter la communauté internationale—y compris les voisins et amis du Soudan, et plus particulièrement les leaders et la population africaine—à soutenir la quête de justice et de responsabilisation crédibles au Soudan et le rôle de la Cour pénale internationale pour en faire la promotion.

Nous considérons le besoin de justice et de responsabilisation pour la population du Soudan, ainsi qu'une aide humanitaire et une protection physique adéquates, comme étant primordiaux pour toute paix durable, et nous appuyons le rôle de la Cour pénale internationale pour atteindre ces objectifs. Nous espérons que ce travail aidera à briser les cercles vicieux de la violence et de la culture du silence dans la région du Darfour et dans tout le Soudan. Nous sommes convaincus que la Cour pénale internationale peut être un véhicule efficace, jumelé aux mécanismes nationaux et régionaux, pour assurer la justice pour les violations choquantes commises par toutes les parties impliquées dans le conflit au Darfour. La population du Darfour mérite plus que les chefs de guerre de la négociation qui se pardonnent entre eux pour la violence—y compris la violence sexuelle brutale— qu'ils ont perpétrée principalement contre les femmes, les enfants et les autres non combattants. La paix véritable est impossible sans la justice et la sécurité. La population du Darfour a clairement fait connaître un désir de justice et de responsabilisation. La

Cour pénale internationale a la possibilité de briser le cercle vicieux de la mort et de la dévastation causé par des années de conflits violents et d'abus de pouvoir.

Nous sommes profondément découragés par la réponse du gouvernement du Soudan face à la décision de la Cour pénale internationale rendue le 4 mars 2009 de lancer un mandat d'arrêt contre le président Omar Al-Bashir. En expulsant et en restreignant les ONG humanitaires et les travailleuses et travailleurs humanitaires dans la région désespérée du Darfour, le gouvernement du Soudan met davantage en danger les quelque 4,7 millions de personnes estimées dans la région qui comptent sur l'aide alimentaire, médicale et en eau. Les organisations expulsées sont responsables d'au moins 50 pour cent de cette aide. Le gouvernement du Soudan a une obligation de voir à ce que l'on réponde aux besoins de sa population et, à cette fin, il doit soit permettre à ces organisations de réintégrer la région ou voir à ce que des mécanismes alternatifs et tout aussi aptes soient déployés rapidement sans plus attendre.

Nous sommes également préoccupés par les rapports selon lesquels les défenseurs des droits de la personne du Soudan, leurs familles et le personnel local des organisations internationales expulsés du Soudan sont de plus en plus victimes de harcèlement, d'interrogatoires, de détentions, d'exils intérieurs, d'exils, de tortures et d'accusations criminelles non fondées dans le cadre d'une campagne qui semble viser à démanteler le mouvement des droits de la personne indépendant du Soudan avec des conséquences à long terme pour la transition démocratique du Soudan. Trois des principales organisations des droits de la personne et de développement autochtones de la société civile ont vu leurs opérations suspendues. Ces organisations avaient offert de l'aide juridique, des services psychosociaux et de l'aide humanitaire et au développement, et appuyé des réseaux d'observateurs ayant pour fonction de veiller au respect des droits de la personne. À long terme, la communauté internationale doit se réunir pour trouver une façon d'aller de l'avant et d'aider la population du Darfour et tous les Soudanais à trouver la justice et la paix.

Nous croyons que les progrès dans les pourparlers de paix doivent se faire en tandem avec le travail de la Cour pénale internationale pour la justice et la coopération en rétablissant toutes les capacités des établissements soudanais d'assurer la responsabilisation pour les crimes. Nous demandons aux dirigeantes et dirigeants d'accroître de façon majeure les efforts pour négocier la fin de la violence au Darfour, en faisant participer activement les groupes armés et le gouvernement du Soudan. Les Soudanaises qui travaillent à tracer la voie pour la paix grâce à leur dialogue et à leurs efforts de consultation doivent être à la table de négociation pour la paix. Nous demandons aux amis du Soudan de participer à l'appui de l'indépendance de la Cour pénale internationale et le travail de la Cour pénale internationale pour la justice et la paix au Soudan.

Wangari Maathai, Nobel Peace Prize

Archevêque Desmond Tutu, Nobel Peace Prize

Wole Soyinka, Nobel Prize for Literature

Adeeb Yousif, président, Darfur Reconciliation and Development Organization

Professor Kwesi Kwaa Prah, Directeur, Centre for the Advanced Studies of African Society, Afrique du Sud

Dr Mahoud Braima, Darfuri Leaders Network, Etats Unis

Issa Tahar Abderaman, Président, Association of Darfuri Communities in France

Mohammadain Eshak Président, Darfur Organization for Peace and Cultural Heritage

Professor Kwame Karikari, Directeur, Media Foundation for West Africa- Ghana

Abdelbagi Jibril, Darfur Relief and Documentation Centre

Alioune Tine, Rencontre Africaine Pour la Défense des Droits de l'Homme, Senegal

Ali Dinar, Président, Darfur Alert Coalition

Mercy Ohene, Directeur, Ghana Judicial Training Institute

Daniel Selala, Commission des droits de l'homme, Afrique du Sud

Hauwa Ibrahim, juriste, Nigeria

Mr. Haggag Nayel, secrétaire general, programme arabe pour les activistes des droits de l'homme

Safia Fahasi, Coordination algérienne des familles de disparus

Marie Edith Douzima-Lawson, juriste, République centrafricaine

Beatrice Bernice Boateng, députée, Ghana

Eva Mappy Morgan Center for Global Development, Liberia

Elinor Sisulu, auteur, Afrique du Sud

Igeny Shone, Coalition for Social Justice, Capetown, Afrique du Sud

Susan Nagele, Maryknoll Lay Missioner - Kenya

Nixon Mao Nyikadzino, Crisis in Zimbabwe Coalition, Afrique du Sud

Peter Muzambwe, Amandla Centre, Zimbabwe

Clever Bere, Zimbabwe National Students Union

Adonio Mutero, Zimbabwe Labor Centre

Madock Chivasa, National Constitutional Assembly, Zimbabwe

Ken Thesing, Maryknoll Missioner, Kenya

Fatima M. Haroun President, Board of Darfur Rehabilitation Project

Sidiki Kaba, Juriste, Senegal

Maître Fatimata Mbaye, Présidente de l'Association Mauritanienne des droits de l'Homme

Boubacar Messaoud Président de Sos-esclaves Mauritanie

Aminetou mint El Mokhtar, Présidente de l'Association des femmes chefs de famille

Sarr Mamadou Secrétaire exécutif du Forum des organisations nationales de défense des droits de l'Homme, Mauritanie

Aissata satigui Sy, Coordinatrice de l'IPCD, Mauritanie

Norah Matovu Winyi, Directrice, Africa Women's Development and Communication Network

Muthoni Wanyeki, Directrice, Kenya Human Rights Commission

Adetokunbo Mumuni, Directrice, Socio-Economic Rights & Accountability Project, Lagos, Nigeria

Mabassa Fall, Président, Centre africain pour la démocratie et les études des droits de l'Homme

Dismas Kitenge, Président, Groupe LOTUS

Dismas Nkunda, Directeur, International Refugee Rights Initiative